



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110644

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/10/2025 11H50 C:005300 I:39732
V/REF : 1032033
V/Email reçu le Vendredi 17/10/2025 a 11H50

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 07681/07680
IMMEUBLE : P.PEYRET -7680
16/36, ALLEE PIERRE PEYRET
.
38300 NIVOLAS VERMELLE

Vaulx en Velin, le 18 Novembre 2025

Référence Marché: M_230209003-1
LOCALISATION : ALLEE N16 ALLÉE PIERRE PEYRET - LOGEMENT DE MR GIGAN AU RDC TEL
MOTIF : INTERVENIR POUR LA REMISE EN ETAT VR ELECTRIQUE CHAMBRE
(LE BOUTON DU VOLET NE FONCTIONNE PLUS)
Donneur d'ordre : Mme L DEGLAINE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 27/10 A 11H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR GIGAN AU REZ DE CHAUSSEE
NOUS CONSTATONS QUE L'INTERRUPTEUR DU VOLET ROULANT EST CASSEE
REPARATION PROVISOIRE FAITE CE JOUR

LE 05/11/2025 A 15H00 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M. GIGAN AU REZ-DE-CHAUSSEE
- REMPLACEMENT DE L'INTERRUPTEUR DU VOLET ROULANT ELECTRIQUE
- REGLAGE
- CONTROLE BON FONCTIONNEMENT - OK
REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 12/11/25 a 21H33 _ Envo i (CR/AB)
DT LGESTION Email envoyé le 27/10/25 a 17H35 _ Envo i (CR/AB)
PREVOIR LE REMPLACEMENT DE L'INTERRUPTEUR DU VOLET ROULANT QUI EST CASSE
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110644

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 38/69	1	92,43	92,43
1,00	MS00065-Recherche panne pour VR élect.	1	61,62	61,62
2,00	H(s) Menuisier le 05/11	6	73,82	147,64
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Interrupteur	6	50,00	50,00
TOTAL H.T.				351,69
T.V.A. a 10,00%				35,16
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>386,85</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1032033 du 17/10/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR GIGAN NICOLAS

MME ZIDZOU Joanna

16 Allée Pierre Peyret

38300 NIVOLAS VERMELLE

Référence de la Demande

N°: 857 391 du 17/10/2025

THCMEEPP Txv hors contra Menuiseries ext Partie privat.

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 230209003-1

Téléphone : 06.66.86.73.81

07680-00001-00002-00010 H / Type 4 Dup/ RDC

Date entrée: 24/02/2024

Délai

Date limite exécution : 01/11/2025

Observations

TEL 06-38-22-18-38

TRAVAUX A FAIRE ET A FACTURER AVANT LE 31/12

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	92,43	92,43	9,24	101,67
MS00065 REMISE EN ETAT VR ELECTRIQUE CHAMBRE Le bouton du volet ne fonctionne plus	1,00	61,62	61,62	6,16	67,78
Total H.T.				154,05	
Total TVA				15,40	
Total TTC				169,45	

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DEGLAINE Léonie le 17/10/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN6



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **16 Allée Pierre Peyret 38300 NIVOLAS VERMELLE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **17/10/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1032033